

# GUIDE ADMINISTRATIF

à destination des doctorants  
du pôle doctoral de Brest

UBO



# Sommaire

<b>Vos contacts</b> au sein des Ecoles Doctorales «ED» .....	4
<b>Le périmètre Doctorat Bretagne-Loire</b> .....	7
<b>Tout au long de votre thèse</b> .....	8
<b>Les Formations proposées</b> .....	8
<b>Les outils et ressources</b> mis à disposition du doctorant .....	10
<b>Le Comité de suivi individuel</b> .....	11
<b>Le cadre réglementaire</b> du doctorat .....	12
<b>Le contrat doctoral</b> .....	12
<b>La co-tutelle de thèse</b> .....	13
<b>Financer sa thèse</b> .....	14
<b>Annuaire des Unités de Recherche</b> de l'Université de Bretagne Occidentale .....	16



# Vos contacts

## au sein des Écoles Doctorales

L'ED à laquelle vous êtes rattaché est votre interlocutrice principale, tout au long de votre thèse : de votre recrutement à votre soutenance, elle veille à l'organisation de l'offre de formations disciplinaires, à la qualité de l'encadrement ainsi qu'à l'organisation d'échanges scientifiques et intellectuels entre doctorants.

Consultez les sites de vos ED ! Vous y trouverez notamment : les documents relatifs à l'inscription, la réinscription, le comité de suivi individuel, le règlement intérieur des ED ...

À Brest, plusieurs établissements universitaires sont habilités à délivrer le doctorat au sein du dispositif doctoral Bretagne et Pays de la Loire : UBO, IMT-Atlantique, ENSTA Bretagne et ENIB. L'ISEN héberge aussi de jeunes chercheurs.

Vous trouverez ci-dessous les contacts des gestionnaires qui vous accompagneront tout au long de votre doctorat pour les questions relatives au déroulement de votre thèse : modalités d'inscriptions, de réinscriptions, suivi des heures de formations, des comités de suivi individuels..



DOCTORAT / ARTS  
BRETAGNE / LETTRES  
LOIRE / LANGUES

### Rachel Vilar

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, bureau B123,  
20 rue Duquesne, 29200 BREST  
T. 02 98 01 72 87 - rachel.vilar@univ-brest.fr

DOCTORAT / BIOLOGIE  
BRETAGNE / SANTE  
LOIRE

### Michèle Kerleroux

Faculté des Sciences et Techniques, bureau C216,  
6 avenue le Gorgeu, 29200 BREST  
T. 02 98 01 70 32 - michele.kerleroux@univ-brest.fr

DOCTORAT  
BRETAGNE / DROIT ET  
LOIRE / SCIENCE POLITIQUE

### Véronique Ziegler

Faculté de droit, économie, gestion et AES, bureau 109,  
12 rue de Kergoat, 29200 BREST  
T. 02 98 01 66 97 - veronique.ziegler@univ-brest.fr

DOCTORAT / ECOLOGIE  
BRETAGNE / GEOSCIENCES  
LOIRE / AGRONOMIE ALIMENTATION

### Michèle Kerleroux

Faculté des Sciences et Techniques, bureau C216,  
6 avenue le Gorgeu, 29200 BREST  
T. 02 98 01 70 32 - michele.kerleroux@univ-brest.fr

DOCTORAT / EDUCATION  
BRETAGNE / LANGAGES, INTERACTIONS  
LOIRE / COGNITION, CLINIQUE

### Rachel Vilar

Faculté des Lettres et Sciences Humaines,  
bureau B123, 20, rue Duquesne, 29200 BREST  
T. 02 98 01 72 87 - rachel.vilar@univ-brest.fr

DOCTORAT  
BRETAGNE  
LOIRE / MATHSTIC

### Michèle Kerleroux et Magali Gouez

Faculté des Sciences et Techniques, bureau C216,  
6 avenue le Gorgeu, 29200 BREST  
T. 02 98 01 70 32 - michele.kerleroux@univ-brest.fr  
T. 02 98 01 70 60 - magali.gouez@univ-brest.fr

DOCTORAT / SCIENCES  
BRETAGNE / DE LA MER  
LOIRE / ET DU LITTORAL

### Elisabeth Bondu (tous les sites)

edsml@univ-brest.fr  
T. 02 98 49 86 06 -  
**Aurélié Claude** (site de Brest)  
edsml.brest@univ-brest.fr  
T. 02 98 49 87 68

bureau B104, IUEM, Technopôle Brest-Iroise,  
Rue Dumont d'Urville, 29280 PLOUZANE.

DOCTORAT  
BRETAGNE / ECONOMIE  
LOIRE / ET GESTION

### Véronique Ziegler

Faculté de droit, économie, gestion et AES, bureau 109,  
12 rue de Kergoat, 29200 BREST  
T. 02 98 01 66 97 - veronique.ziegler@univ-brest.fr

UNIVERSITE  
BRETAGNE / SCIENCES  
LOIRE / POUR L'INGENIEUR

### Michèle Kerleroux et Magali Gouez

Faculté des Sciences et Techniques, bureau C216,  
6 avenue le Gorgeu, 29200 BREST  
T. 02 98 01 70 32 - michele.kerleroux@univ-brest.fr  
T. 02 98 01 70 60 - magali.gouez@univ-brest.fr



DOCTORAT / SOCIETES  
BRETAGNE / TEMPS  
LOIRE / TERRITOIRES

### Rachel Vilar

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, bureau B123,  
20 rue Duquesne, 29200 BREST  
T. 02 98 01 72 87 - rachel.vilar@univ-brest.fr

DOCTORAT  
BRETAGNE / POLE DOCTORAL  
LOIRE / BREST

### Morgane Corouge

gestionnaire des formations transversales,  
coordination locale des Écoles Doctorales et  
des établissements présents à Brest  
T. 02 98 01 80 24 - pole.doctoral@univ-brest.fr

## Doctorants inscrits à l'IMT-Atlantique, l'ENSTA Bretagne et l'ENIB



### Votre contact à l'ENSTA Bretagne

Nathalie Leal (ED SPI)  
T. 02 98 34 88 77  
nathalie.leal@ensta-bretagne.fr  
Patricia Cabel (ED MathSTIC)  
patricia.cabel@ensta-bretagne.fr



### Vos contacts à l'ENIB

Jean-Luc Berthevas et Vincent Baehrel  
T. 02 98 05 89 89 OU 02 98 05 66 60  
recherche@enib.fr



### Votre contact à l'IMT-Atlantique

Delphine Lucas  
T. 02 29 00 12 27  
delphine.lucas@imt-atlantique.fr



### Votre contact au L@BISEN (doctorants inscrits à l'UBO)

Yncréa Ouest recherche.isen.ouest@yncrea.fr  
20 rue Cuirassé Bretagne, 29200 Brest  
T. 02 98 03 84 00

### Votre contact à la DRIVE :

#### Kristen Bosser

Directrice de la recherche, de l'innovation et de et de la valorisation économique  
3 rue des Archives, 29200 BREST  
T.02 98 01 60 19 - kristen.bosser@univ-brest.fr

# Le périmètre Doctorat Bretagne-Loire

Il existe 6 Pôles Doctoraux de sites : Angers, Brest, Le Mans, Lorient/Vannes, Nantes et Rennes. Ce sont des structures de proximité, organisées collectivement sous la responsabilité des Établissements accrédités implantés sur le site. Ils ont pour mission :

- ➔ Favoriser l'intégration et les échanges des doctorants **bresto**is avec des événements comme la rentrée des doctorants.
- ➔ La mise en œuvre d'une offre de formations transversales diversifiée et mutualisée entre les établissements du site en s'appuyant sur les ressources développées par l'École des Docteurs (Amethis).

**DOCTORAT  
BRETAGNE ÉCOLE  
LOIRE / DES DOCTEURS**

L'École des Docteurs est l'instance commune aux Établissements Accrédités du dispositif doctoral en Bretagne et Pays de la Loire. Elle a pour missions la coordination et l'évolution de l'offre de formations transversales à destination de l'ensemble des doctorants en lien avec les Pôles doctoraux ainsi que l'organisation de formations-actions

Un nouveau dispositif doctoral se mettra en place à l'échelle de la Bretagne à partir de 2022.

**Il impactera notamment l'organisation des différents acteurs institutionnels, les outils mis à disposition des doctorants (nouveaux intitulés de certaines EDs ; modification de la charte du doctorat Bretagne-Loire, du catalogue des formations transversales...).**

*Ce guide sera donc régulièrement mis à jour en ligne sur le site de l'UBO.*

## Tout au long de votre thèse

### Les Formations proposées

La charte du doctorat que vous signez lors de votre inscription en thèse indique : « le doctorant doit suivre au minimum de 100 heures de formation ou équivalent durant la préparation de sa thèse et validées par l'École Doctorale ». C'est une des conditions à remplir pour être autorisé à soutenir». Vous avez alors la possibilité de suivre trois types de formations : disciplinaires, transversales et les formations-actions.

- **Les formations disciplinaires (appelées aussi « scientifiques »)** proposées par votre École Doctorale sont des formations scientifiques axées sur votre spécialité de recherche. Vous trouverez le catalogue de formations propre à votre ED sur son site ou sur Amethis (voir prochain point « les outils et ressources mis à disposition du doctorant »).

- **Les formations transversales** proposées par l'École des docteurs Bretagne-Loire et des Pôles doctoraux de site. Elle vous apporte des outils pour accompagner vos projets professionnels et de recherche, en vous aidant pour la valorisation des compétences acquises durant votre thèse. Ces formations peuvent amorcer des pistes de réflexion pouvant, progressivement, donner naissance à un projet professionnel concret jusqu'alors insoupçonnés : il est donc important de ne pas les négliger.





# LES FORMATIONS

## Se former à l'enseignement

Acquérir les connaissances permettant d'améliorer et de structurer son enseignement, de définir des objectifs pédagogiques et de choisir des stratégies qui favorisent l'apprentissage.

## Créer son entreprise et développer ses connaissances de l'entreprise et des organisations

Découvrir et comprendre l'entreprise, son fonctionnement, ses acteurs. Valoriser son travail de recherche : découvrir les notions et outils clés de la valorisation socio-économique.

## Communiquer, manager, gérer un projet

Développer ses compétences en communication, management et gestion de projet.

## Maîtriser l'information scientifique et technique : outils et méthodes

Utiliser les outils de veille. Trouver et traiter l'information. Gérer la publication et la diffusion de ses travaux de recherche.

## Préparer sa poursuite de carrière

Savoir identifier, formuler et valoriser ses compétences. Rédiger un CV et une lettre de motivation. Utiliser les réseaux sociaux dans sa recherche d'emploi.

## Développer ses compétences en langue étrangère

Perfectionner son anglais à l'écrit et à l'oral. Se préparer au TOEIC. Apprendre le français.

## Se former à la programmation et aux outils numériques

Maîtriser des outils numériques spécifiques.

## Renforcer sa culture scientifique interdisciplinaire

Développer sa culture générale scientifique.

## Respecter les principes de déontologie, d'éthique et d'intégrité scientifique

Intégrer ces principes dans l'exercice de sa thèse et ses missions de recherche.

**Cette offre est complémentaire à l'offre de formations disciplinaires proposée par les Écoles Doctorales.**

*Nota bene* : les formations proposées par les pôles sont accessibles aux doctorants en proximité. Dans la mesure du possible, des formations similaires sont proposées sur tous les pôles. Si ce n'est pas le cas, une demande peut être transmise par mail au Pôle doctoral la proposant pour s'y inscrire. Les frais de déplacement ne seront toutefois pas pris en charge dans ce cas.

**Le catalogue des formations transversales 2021-2022** proposé par l'école des docteurs et les 6 pôles doctoraux est disponible sur le site AMETHIS onglet formations.

Pour toute question relative aux formations transversales (inscription, connexion à AMETHIS, offre de formations...), contactez votre Pôle doctoral de site à l'adresse [pole.doctoral@univ-brest.fr](mailto:pole.doctoral@univ-brest.fr).



# Les formations

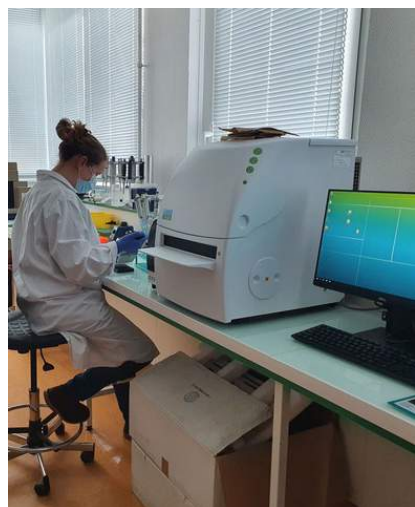
Les formations actions de l'École des Docteurs visent à mettre en application les compétences transversales des doctorant(e)s dans des situations d'apprentissage par des mises en situations ou des études de cas réelles ou quasi-réelles.

- « **Ma thèse en 180 secondes** » est concours international de vulgarisation scientifique ouvert aux doctorants francophones du monde entier. Les doctorants doivent présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié.
- « **Regards croisés** » permet à de jeunes chercheur(e)s de toutes disciplines de se mettre en situation réelle de résolution de problématiques d'entreprises, de collectivités locales et d'associations. En présence et en collaboration avec ces professionnel(le)s, les groupes pluridisciplinaires travailleront dans une démarche d'innovation participative et de co-construction.

**Plus d'informations dans la rubrique « Formations-action » du catalogue de formation transversales et sur le site du Doctorat Bretagne Loire.**

Votre école doctorale propose également des formations hors catalogue appelées « Équivalences », consultables sur Amethis. Si vous n'avez pas trouvé une équivalence dans le catalogue qui correspond à la formation que vous avez suivie, il faut saisir une demande avec toutes les informations.

*La procédure de demande d'équivalences est consultable sur le site AMETHIS (manuel d'aide à l'utilisation).*



# Les outils et ressources mis à disposition du doctorant

## Amethis

L'outil Amethis vous permet notamment de

- Vous inscrire aux formations proposées par les pôles doctoraux ;
- Vous inscrire aux formations proposées par vos EDs ;
- Soumettre des demandes d'équivalence de formation ;
- Vérifier que vos informations sont à jour ...

## Formadoct

Formadoct vous aide à améliorer votre veille documentaire ou à vous informer sur le dépôt de votre thèse.

## Plug in labs Ouest

Utilisez le moteur de recherche de Plug in labs Ouest pour identifier les compétences et les technologies des laboratoires publics du territoire. Un outil qui vous fera gagner du temps et auquel vous pouvez contribuer en valorisant vos expertises.

## Site de la Direction de Recherche et de la Valorisation Économique

Consultez le site de la Direction de Recherche et de la Valorisation Économique (DRIVE) de l'UBO qui vous informera sur la formation doctorale et les modalités des différents financements possibles, le déroulement de la recherche à l'UBO

## Site UBO RECHERCHE

Consultez le site UBO RECHERCHE pour suivre l'actualité de la recherche à l'UBO : colloques, publications, appels à projet ...

## La lettre hebdomadaire de la DRIVE

Consultez La lettre hebdomadaire de la DRIVE qui vous est envoyée chaque semaine sur votre boîte mail étudiante. Elle est également consultable sur le site de la DRIVE. Vous y trouverez notamment les différents appels à projet en cours, l'actualité et événements autour de la recherche, les soutenances de thèse à venir...

## Pour préparer votre soutenance

L'École des Docteurs met en ligne le modèle de couverture de votre thèse suivant votre École Doctorale (rubrique "soutenir") ainsi qu'un guide en ligne pour compléter les différents champs de ce modèle.

# Le Comité de suivi individuel

Outre le suivi des différentes étapes que sont l'inscription et la réinscription, le Comité de suivi individuel veille en particulier au bon déroulement du cursus en prévenant toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'École Doctorale et décrites dans la charte du doctorant.

Des dispositions et restrictions peuvent être ajoutées en fonction des règlements intérieurs des Écoles Doctorales, veuillez donc à vous y référer.

# le cadre réglementaire du doctorat

**Le statut du doctorant** : qu'il soit rémunéré/en contrat avec l'université ou non, le doctorant est un professionnel en activité au sein de l'UBO du seul fait de son inscription en doctorat, par la signature de la Charte du Doctorat qui fixe un cadre juridique.

**L'affectation du doctorant** : il est intégré dans son unité de recherche d'accueil où il a accès, dans la mesure du possible, aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail de recherche (équipement, moyens - notamment informatiques - documentation, possibilité d'assister aux séminaires et conférences). Le directeur de l'unité d'accueil du doctorant et son(ses) directeur(s) de thèse doivent veiller à ce que le doctorant ait matériellement les moyens de présenter son travail dans des réunions scientifiques, notamment nationales et internationales (charte du doctorat Bretagne-Loire).

**Consultez également le règlement intérieur** de votre École doctorale qui peut compléter ce cadre global par l'ajout de spécificités. Les gestionnaires de votre École Doctorale pourront également vous renseigner quant aux différents financements qui peuvent parfois être spécifiques à une thèse, un projet de recherche...

## Le contrat doctoral

### Les textes réglementaires :

- Décret n°2009-464 du 23 avril 2009
- Décret n°2016-1173 du 29 août 2016

### Le contrat doctoral constitue la principale forme de soutien susceptible d'être attribuée aux étudiants qui préparent un doctorat.

D'une durée de trois ans, il apporte toutes les garanties sociales d'un contrat de travail conforme au droit public. Il peut être financé par :

- Les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche (CDE : Contrat Doctoral d'Établissement) ;
- Les collectivités territoriales (ex des ARED : Allocation de Recherche Doctorale) ;
- Une entreprise (dans le cadre d'une CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche) ;
- Commission européenne ;
- ...

### Précisions sur les missions confiées au doctorant contractuel :

**Le contrat doit accorder la totalité ou la majorité du temps de travail à la recherche (5/6e du temps)**. Il peut toutefois prévoir d'autres activités à titre complémentaire, sans excéder 1/6<sup>e</sup> de la durée du temps de travail annuel ;

- **Mission d'expertise** (dont la durée ne peut excéder 32 jours/an) ;
- **Mission dans les domaines de la diffusion de l'information scientifique et technique ou de valorisation des résultats de la recherche** (dont la durée ne peut excéder 32 jours/an) ;
- **Mission d'enseignement** (64h/an maximum). Le doctorant est alors soumis aux obligations qu'implique cette activité et participe, notamment dans le cadre d'un CDE, aux contrôles des connaissances et examens relevant de son enseignement (sans rémunération supplémentaire ni réduction du temps de travail).

#### Pour toute question,

contactez la Direction des ressources humaines de l'UBO  
[drh@univ-brest.fr](mailto:drh@univ-brest.fr) ou [alain.corouge@univ-brest.fr](mailto:alain.corouge@univ-brest.fr)

**Lieux d'exécution du contrat doctoral** : établissement employeur, à l'étranger dans le cadre d'une cotutelle (voir page suivante), au sein d'une entreprise/collectivité territoriale/administration, etc.

## La co-tutelle de thèse

**La co-tutelle de thèse permet de développer la dimension internationale des écoles doctorales et la coopération scientifique entre les équipes de recherche françaises et étrangères** (Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, JORF n°0122 du 27 mai 2016).

**Le doctorant effectue alors son travail de recherche sous la responsabilité de deux directeurs de thèse** : l'un en France et le second dans un pays étranger. Les deux co-directeurs exercent conjointement leurs fonctions auprès du doctorant, qui est tenu de travailler alternativement dans les deux établissements.



# Financer sa thèse

Plusieurs types de financements pluriannuels, à 100/50%, sont accessibles aux doctorants pour financer leur thèse et mener à bien leurs travaux de recherche :

- L'UBO ou un autre établissement participant au dispositif doctoral en Bretagne et Pays de la Loire ;
- Une collectivité territoriale : BM, la région Bretagne (instrument ARED visant à développer l'accueil de doctorants au sein des équipes de recherche implantées sur le territoire breton) ;
- Un organisme ou institut de recherche (CNRS, Ifremer, INSERM...);
- Une entreprise dans le cadre d'une CIFRE.
- ...

Les projets de financement de thèse sont proposés sur le serveur Thèses en Bretagne Loire, la plateforme numérique de gestion des offres de thèse sur laquelle les candidats postulent.

## Financements ponctuels et bourses

Il existe de nombreuses bourses et aides à la mobilité auxquelles postuler dans le cadre du doctorat. Les ED peuvent aussi financer ponctuellement une partie des frais des doctorants qui sont liés à leur recherche, notamment - mais pas exclusivement - pour des déplacements dans le cadre de leur participation à des colloques ou de leurs études de terrain.

Pour davantage d'informations sur les financements possibles, les périodes de candidature, rapprochez-vous de votre École Doctorale.

## L'aide à la mobilité internationale

L'École des Docteurs Bretagne Loire et l'UBO mettent en place un programme d'aide à la mobilité internationale sortante, pour les doctorants qui souhaitent réaliser un séjour de recherche en Europe ou à l'international.

**Renseignez-vous auprès de vos différents interlocuteurs** (École doctorale, Pôle doctoral ou École des docteurs) quant au montant de l'aide, aux périodes de candidatures, aux conditions d'éligibilité...

Ces aides à la mobilité ont pour objectifs d'encourager la mobilité internationale des jeunes chercheurs, de leur permettre de développer leur réseau scientifique et de contribuer au développement des collaborations scientifiques internationales des unités de recherche où travaillent les doctorants. L'aide financière attribuée est calculée en fonction de la durée du séjour.



## 32 Unités de recherche et 4 instituts au service de l'innovation et du savoir

### Santé Agro Matière

IBSAM Institut Brestois Santé Agro Matière Dir. : Laurent CORCOS (INSERM)		
AXE SANTÉ AGRO MATIÈRE	Nbre EC*	Nbre HDR*
	192	108
<b>LATIM</b> UMR-S 1101 Laboratoire de Traitement de l'Information Médicale Dir. : Eric STINDEL	22	14
<b>GGB</b> UMR-S 1078 Génétique, Génomique Fonctionnelle et Biotechnologies Dir. : Emmanuelle GENIN (INSERM)	26	17
<b>LBAI</b> UMR-S 1227 Lymphocyte B et Auto Immunité Dir. : Divi CORNEC	17	13
<b>CEMCA</b> UMR 6521 Laboratoire de Chimie, Electrochimie Moléculaires et Chimie Analytique Dir. : Frédéric GLOAGUEN	23	15
<b>GETBO</b> EA 3878 Groupe d'Étude de la Thrombose de Bretagne Occidentale Dir. : Francis COUTURAUD	25	16
<b>ORPHY</b> EA 4324 Optimisation des Régulations Physiologiques Dir. : Mikael THERON	14	5
<b>LUBEM</b> EA 3882 Laboratoire Universitaire de Biodiversité et Écologie Microbienne Dir. : Emmanuel COTON	22	10
<b>LIEN</b> EA 4685 Laboratoire des Interactions Epithelium Neurone Dir. : Laurent MISERY	15	9
<b>SPURBO</b> EA Soins Primaires, Santé Publique, Registre des cancers de Bretagne Dir. : Jean-Yves LE RESTE	16	1
<b>OPTIMAG</b> EA 938 Laboratoire d'Optique et de Magnétisme Dir. : Yann LE GRAND	12	8
<b>CIC 0502</b> Centre d'Investigation Clinique de Brest Dir. : Christophe LEROYER		

### Numérique Mathématiques

IBNM Institut Brestois Numérique Mathématiques Dir. : Laurent NANA		
AXE MATH-STIC	Nbre EC*	Nbre HDR*
	105	48
<b>LAB-STICC</b> UMR 6285 Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (IMT Atlantique) Dir. : Christian PERSON	70	29
<b>LMBA</b> UMR 6205 Laboratoire de Mathématiques de Bretagne Atlantique Dir. : Marc QUINCAMPOIX	35	19

\*Effectifs septembre 2019  
EC : enseignant-e-chercheur-e  
HDR : habilitation à diriger des recherches

### Sciences de la mer

OSU IUEM Institut Universitaire Européen de la Mer Dir. : Frédéric JEAN (UBO)		
AXE MER	Nbre EC*	Nbre HDR*
	150	71
<b>LOPS</b> UMR 6523 Laboratoire d'Océanographie Physique et Spatiale Dir. : Jérôme PAILLET (CNRS)	9	5
<b>LGO</b> UMR 6538 Laboratoire Géosciences Océan Dir. : Marc-André GUTSCHER (CNRS)	28	15
<b>LEMAR</b> UMR 6539 Laboratoire des Sciences de l'Environnement Marin Dir. : Geraldine SARTHOU (CNRS)	38	24
<b>LETG</b> UMR 6554 Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique Dir. : Brice TROUILLET	11	5
<b>BEEP</b> UMR 6539 Biologie et Ecologie des Ecosystèmes marins profonds Dir. : Pierre-Marie SARRADIN (IFREMER)	5	2
<b>AMURE</b> UMR 6308 Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces Marins et Littoraux – Centre de Droit et d'économie de la mer Dir. : Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET	34	12
<b>LBCM</b> EA 3884 Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines Dir. : Isabelle LINOSSIER (UBS)	5	1
<b>IRDL</b> UMR C6027 Institut de Recherche Dupuy de Lôme Dir. : Philippe LE MASSON	20	7

### Sciences Humaines et Sociales

IBSHS Institut Brestois Sciences Humaines et Sociales Dir. : Marie-Thérèse CAM		
AXE SHS	Nbre EC*	Nbre HDR*
	289	102
<b>CECI</b> EA 7289 Centre d'Études des Correspondances et Journaux Intimes. Dir. : Sophie GUERMES	9	7
<b>CRBC</b> EA 4451 Centre de Recherche Bretonne et Celtique CRBC - Documentation UMS3554 Dir. : Yves COATIVY	40	21
<b>HCTI</b> EA 4249 Héritages et Construction dans le Texte et l'Image. Dir. : Alain KERHERVE	49	20
<b>LEGO</b> EA 2652 Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest. Dir. : Patrick GABRIEL	28	9
<b>CREAD</b> EA 3875 Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique Dir. : Patricia MARZIN-JANVIER	43	11
<b>INSTITUT DE GÉOARCHITECTURE</b> EA 2219 Dir. : Lionel PRIGENT	20	7
<b>LABERS</b> EA 3149 Laboratoire d'Études et de Recherche en Sociologie. Dir. : Nicole ROUX	38	3
<b>LAB-LEX</b> Laboratoire de Recherche en Droit Dir. : Gilles RAOUL-CORMEIL	40	17
<b>LP3C</b> EA 1285 Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication. Dir. : Maud BESANÇON (Rennes2)	11	1
<b>CRPC-CLCS</b> EA 4050 Composante de Recherches en Psychopathologie - Clinique du Lien et Création Subjective. Dir. : Luz ZAPATA	16	1
<b>CFV</b> EA 1161 Centre François Viète Dir. : Pierre TESSIER (Nantes)	5	



